

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

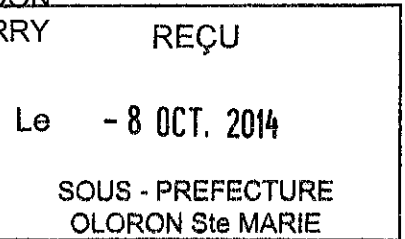
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2014

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOÏPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, Mme PAPAREMBORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFFRANE, LUCBEREILH, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme CARDON, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, Mme GIRAUDON, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, QUERY

Pouvoirs : Madeleine COIG à Joseph LEES
Valérie SARTOLOU à Denise MICHAUT
Robert BAREILLE à Aurélie GIRAUDON
Jean-Etienne GAILLAT à Bernard UTHURRY

Excusés : Pierre SERENA, Didier CASTERES, Aracéli ETCHENIQUE



RAPPORT N° 140925-08-FIN-

BUDGET ANNEXE DU SPECTACLE VIVANT 2014 : BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Mme BESSONNEAU précise que le présent rapport concerne le Budget Supplémentaire de l'année de 2014 du Budget Annexe du Spectacle Vivant dans la mesure où le Compte Administratif 2013 a été approuvé le 19 juin 2014 soit postérieurement au Budget Primitif approuvé le 19 décembre 2013.

Ce Budget supplémentaire a pour objet d'intégrer les résultats cumulés de l'exercice précédent après affectation des résultats.

La **section de Fonctionnement** est ainsi portée :

En dépenses, à 849 740.36 €, avec les modifications suivantes au niveau des chapitres :

- Charges à caractère général	12 530.36
- Autres charges exceptionnelle	10.00

En recettes, à 853 900.00 €

- Excédent CA 2013 reporté	31 445.53
- Participations	-1 232.00
- Produits des services	-13 513.00

De la sorte, cette section est présentée en suréquilibre.

La **section d'Investissement** est également présentée en suréquilibre et ainsi portée :

En dépenses à 59 625.99 €, avec les modifications suivantes au niveau des chapitres :

- Installations générales 9 625.99

En recettes, à 85 250.90 €

- Excédent CA 2013 reporté 39 510.90

- Subventions d'investissement - 4 260.00

Où cet exposé,

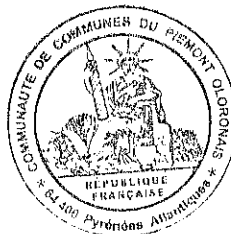
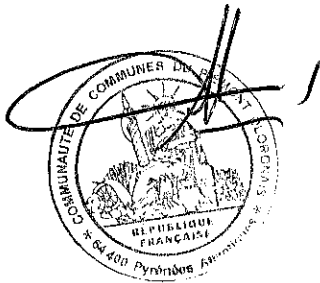
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** le Budget Supplémentaire du Budget Annexe du Spectacle Vivant 2014, arrêté aux chiffres susvisés.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 25 septembre 2014

Suivent les signatures

Affiché le 08.10.14



Le Président

Daniel LACRAMPE

